

DEC122734DR03

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;
Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
Vu la décision n° DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7205 intitulée « Origine, structure et évolution de la biodiversité », dont le directeur est M. Philippe GRANDCOLAS ;

DECIDE :

Article 1er

Délégation est donnée à Louis DEHARVENG, DR2 au CNRS, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée .

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M Louis DEHARVENG, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à Mme Géraldine VERON, MCF au MNHN.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 octobre 2012

Le directeur d'unité